

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

PROJET DE RÈGLEMENT SUR LES PROJETS PARTICULIERS DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE (P-AO-389)

AVIS PUBLIC est par les présentes donné aux personnes intéressées de l'arrondissement d'Outremont, et d'une zone contiguë à l'arrondissement d'Outremont dans les arrondissements de Côte-Des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, du Plateau-Mont-Royal, de Rosemont–La Petite-Patrie et de Ville-Marie, par la soussignée, Secrétaire substitut de l'arrondissement d'Outremont :

QUE, lors de sa séance ordinaire du 7 mai 2018, le conseil d'arrondissement a adopté un projet de règlement intitulé : « *Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble* » (**P-AO-389**).

QUE l'objet de ce projet de règlement vise à adopter un règlement de « PPCMOI » permettant le zonage par projet et de viser uniquement un terrain, un bâtiment ou un immeuble.

UNE ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION sera tenue, concernant ce projet de règlement, le **mardi, 29 mai 2018, à 19 heures** à la salle 225.1 du Centre communautaire intergénérationnel, situé au 999, avenue McEachran à Outremont, conformément aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (R.L.R.Q., c. A-19.1).

Au cours de cette assemblée publique de consultation, le maire de l'arrondissement ou tout autre membre du conseil désigné par lui expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Ce projet de règlement ne contient aucune disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire et vise l'ensemble du territoire de l'arrondissement d'Outremont.

Toute personne intéressée peut consulter ce projet de règlement au Secrétariat de l'arrondissement d'Outremont situé au 543, chemin de la Côte-Sainte-Catherine, à Outremont, du lundi au jeudi de 8 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h à 13 h ainsi que sur le site Internet de l'arrondissement.

Montréal, le 17 mai 2018

La Secrétaire substitut de l'arrondissement

Julie Desjardins, avocate

